



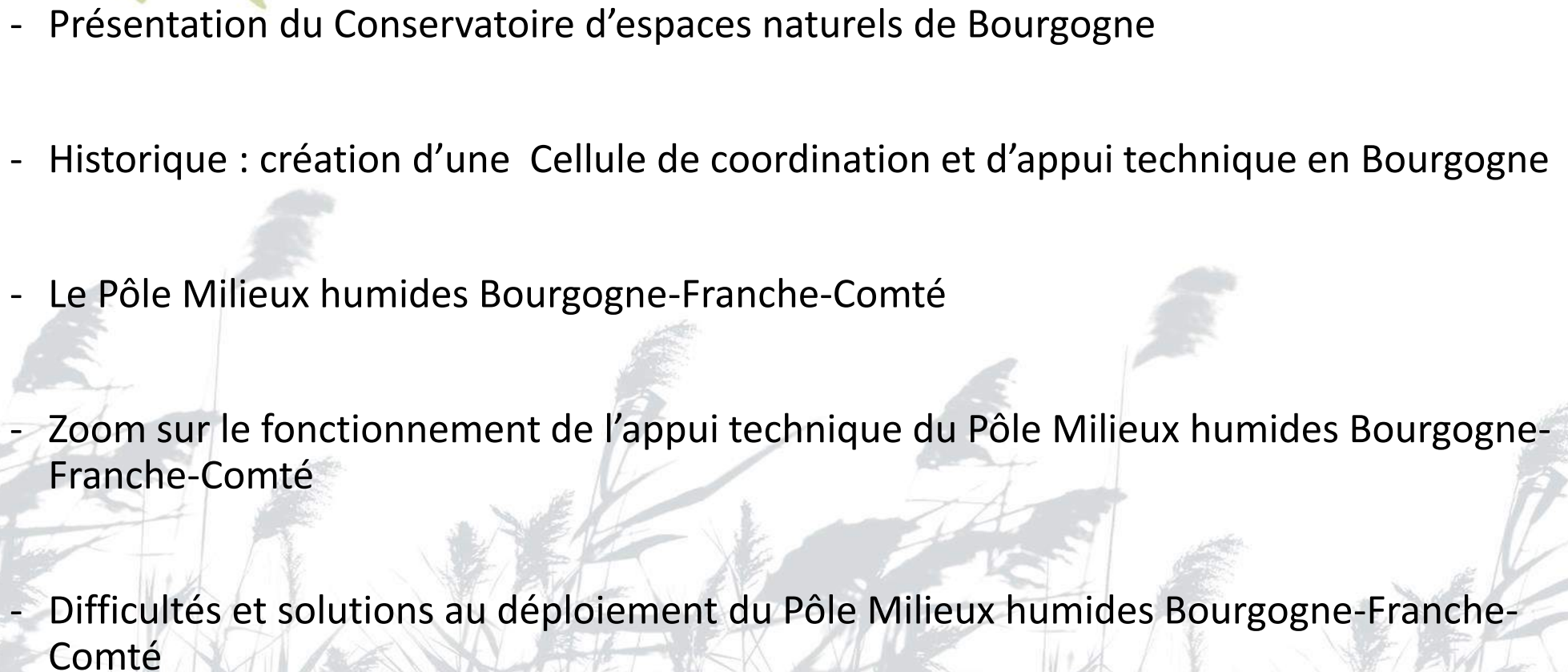
Animation territoriale d'une cellule d'assistance technique zone humide : le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté

Decize, 7 novembre 2019





Sommaire

- Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
 - Historique : création d'une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne
 - Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté
 - Zoom sur le fonctionnement de l'appui technique du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté
 - Difficultés et solutions au déploiement du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté
- 



Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne



Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

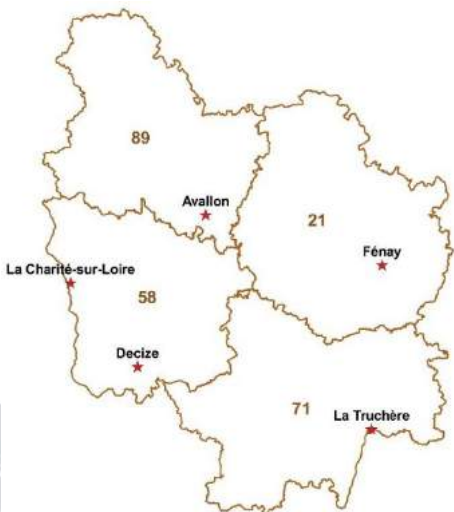
Association
Loi 1901



Création en
1986



700 adhérents

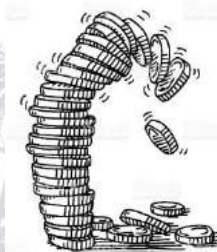


Conservatoire
d'espaces naturels
Bourgogne

31 salariés



Budget annuel
2,2 millions €



Adhérent Espaces
naturels de France



Agrément Etat
et Région

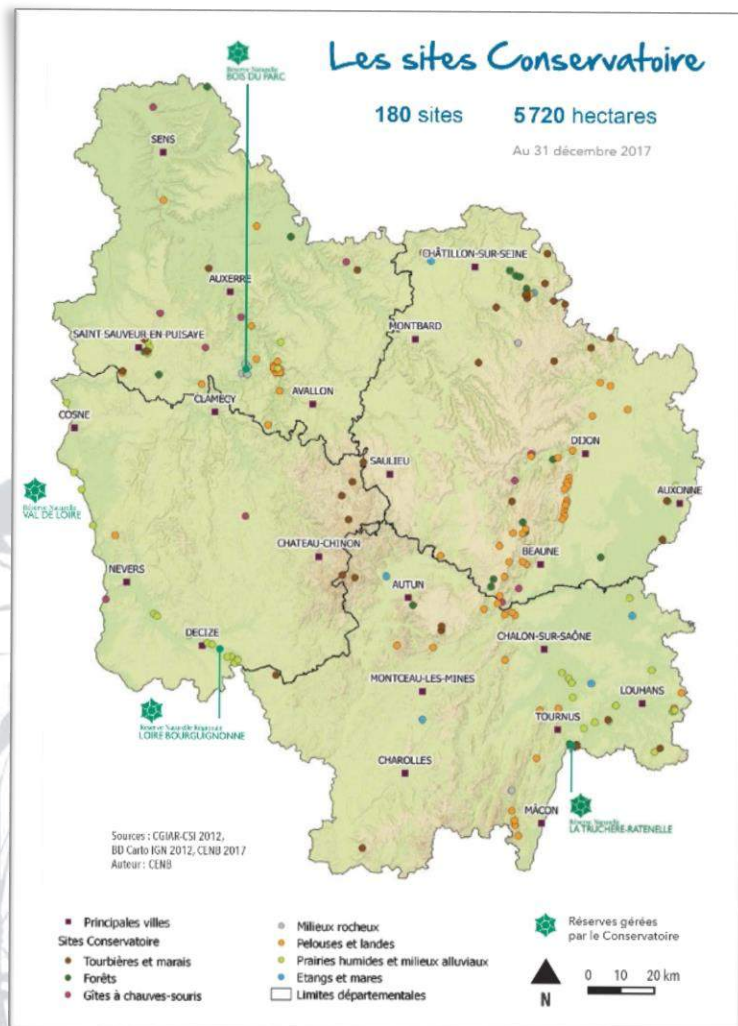


Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser



13 % divers



5 % forêts



6 % tourbières
et bas-marais



34 % pelouses
sèches



42 % écosystèmes
alluviaux



Trois champs d'actions :



Gestion des sites
: études, travaux,
suivis
scientifiques



Mise en œuvre
de **programmes**
de **préservation**
de milieux
naturels et
d'espèces à
l'échelle de la
Bourgogne



Sensibilisation
et **éducation** à
l'environnement





Historique en Loire-Bretagne bourguignonne : la création d'une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne



Pourquoi une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne ?



Intérêts communs : atteinte du bon état écologique, préservation et restauration des milieux humides

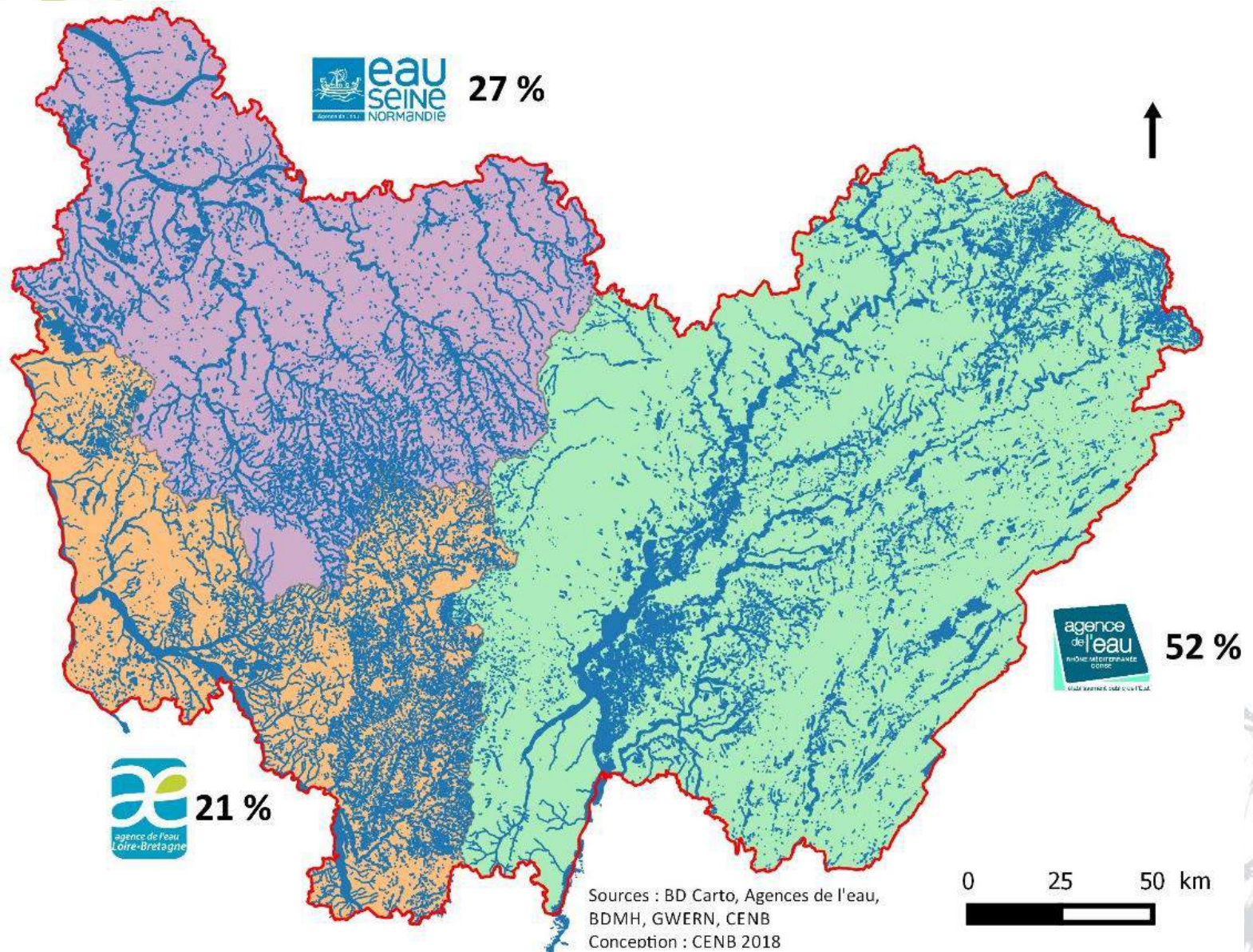


Convention CENB / AELB 2014 – 2016 pour la création d'une Cellule d'assistance technique

Objectifs :

- Assurer la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- Réaliser les objectifs du Sdage 2010 – 2015 du bassin Loire Bretagne ;
- Organiser une synergie optimisée entre l'AELB et le CENB pour développer et promouvoir les opérations à mener pour atteindre ces objectifs.

Pourquoi une Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne ?



Thématiques d'intervention de la Cellule de coordination et d'appui technique en Bourgogne ?

Deux niveaux d'actions :

Régional :

- Cadrage et coordination pour homogénéiser les méthodes d'acquisitions de connaissance sur les milieux humides
- Informer sur les données milieux humides en Bourgogne

Territorial :

- Appui technique et méthodologique pour le lancement des inventaires et autres actions concernant les milieux humides auprès des acteurs de l'eau (CT ou SAGE)
- Pré-localisation et hiérarchisation des enveloppes de milieux humides sur les bassins-versants du territoire ;
- Diffusion des connaissances sur les milieux humides et sensibilisation des acteurs locaux.



Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



Pourquoi un Pôle Milieux humides en Bourgogne-Franche-Comté ?

Historique

2 outils équivalents préexistants portés par les CEN



**Cellule Milieux humides de Bourgogne
depuis 2014**



**Animation régionale en faveur des
zones humides depuis 2012**

Lancement effectif du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté

- > Au 1er janvier 2017 à l'échelle du bassin RMC
- > Au 1er janvier 2018 à l'échelle régionale

Comment fonctionne le Pôle Milieux humides ?

Objectifs et structuration

Objectifs opérationnels :

- Répondre aux besoins des acteurs des territoires en développant et en diffusant des outils mutualisés et en apportant des conseils techniques
- Aider à la cohérence dans les actions conduites
- Dynamiser un réseau d'acteurs techniques : gestionnaires, animateurs territoriaux, services de l'Etat...
- Servir de relais entre les acteurs locaux et territoriaux, et les échelles décisionnaires (régionales, de bassin, nationales)



Cellule d'appui

Appui aux inventaires et à la diffusion des données

Appui technique aux stratégies d'intervention

Appui technique aux opérations

Appui à la valorisation et à la sensibilisation

Gouvernance/ suivi du Pôle MH

Réseau d'acteurs des MH

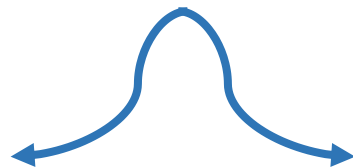


Zoom sur le fonctionnement de l'appui technique du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



Les réponses aux sollicitations : fonctionnement

Sollicitation



Demande de données d'inventaire, d'informations, de bibliographie, de photos, de relectures, etc.



Réponse directe

Demande de conseils de gestion ou d'aménagement à voir sur le terrain



Prise de contact avec la structure porteuse du Contrat de milieux



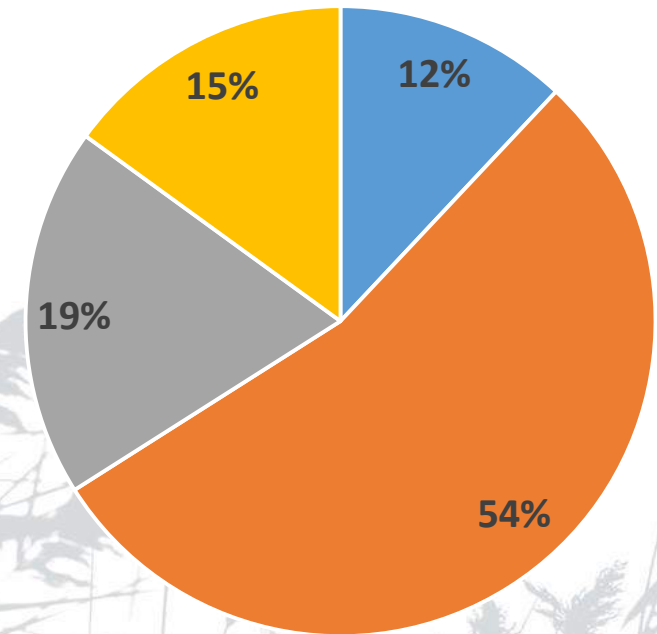
Rencontre sur le terrain de la personne avec la structure porteuse du Contrat de milieux

Pôle MH = relais avec les acteurs du territoire quand ils existent

Les réponses aux sollicitations : nombre et type

Année	Nombre d'assistance technique en BFC
2017	84
2018	64
2019	62
Total général	210

Par type d'assistance



+ Transmissions de données milieux humides (environ 60 transmissions par an)
+ Réunions diverses : suivi des inventaires, participation formations, etc.

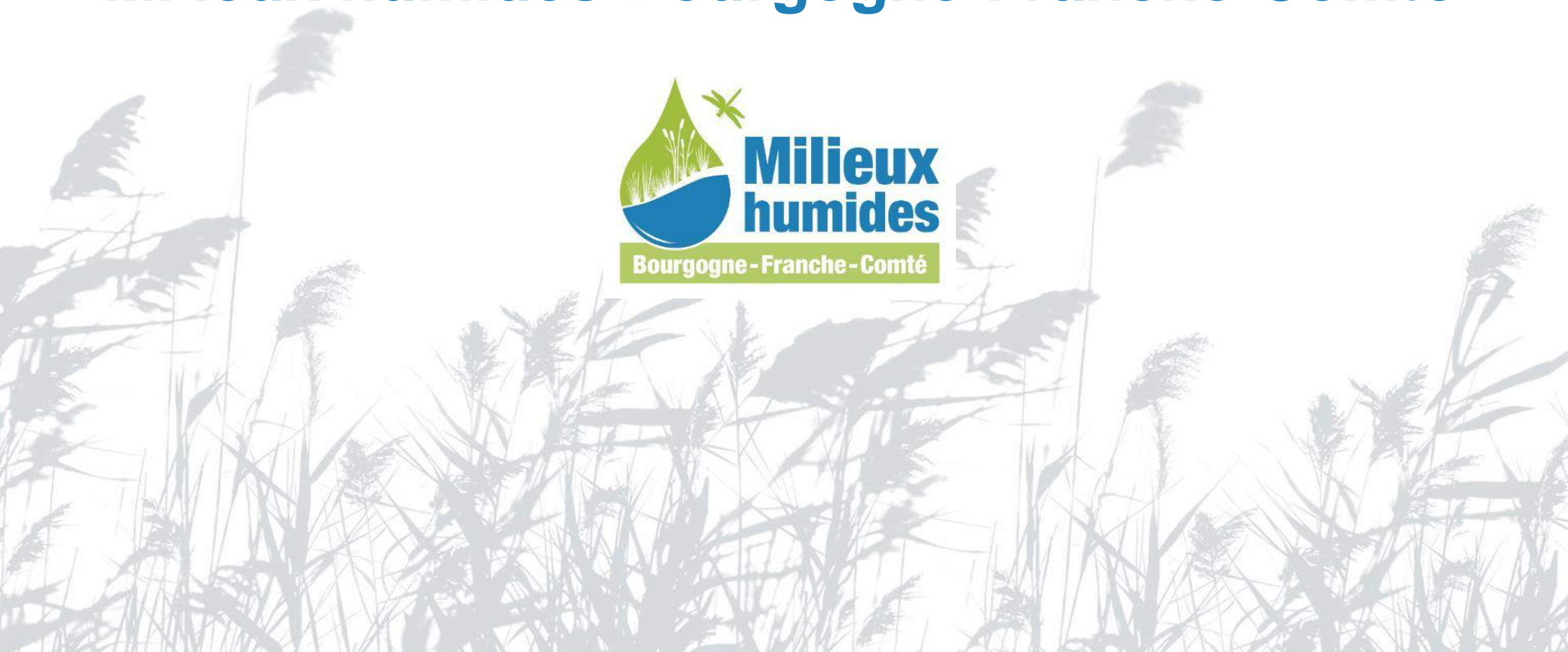
■ Inventaire ■ Opération
■ Sensibilisation ■ Stratégie

Les réponses aux sollicitations : structures

Type de structure	Pourcentage
Collectivité territoriale	24%
EPTB, EPAGE, Syndicat de rivière	24%
Association (CEN, CPIE, FDC, LPO...)	16%
Conseil départemental	8%
Services de l'Etat	8%
Particulier	7%
Chambre d'agriculture	5%
Bureau d'étude	5%
PNR	2%
ONF	1%
Université	1%
Fondation	1%
Muséum	1%
ONG	1%
Parc National	1%
VNF	1%
	100 %

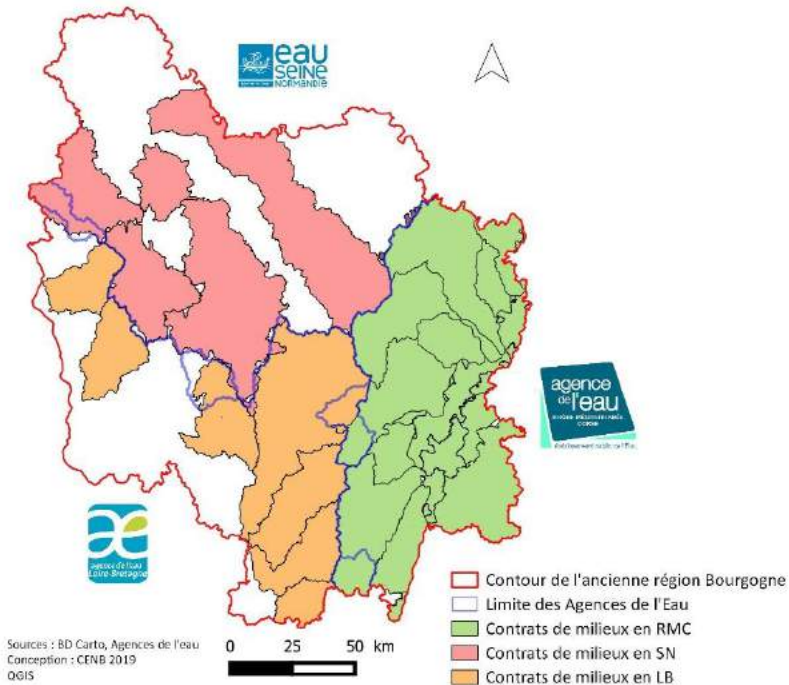


Difficultés et solutions au déploiement du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



Déploiement du Pôle Milieux humides : difficultés et solutions

- Limite entre **l'assistance technique** et le **portage de l'action** parfois difficile à faire comprendre
- **Nombreuses sollicitations** toute l'année de façon hétérogène -> difficulté de **répondre rapidement**
- **Secteurs sans Contrats de milieux** en Loire-Bretagne et Seine-Normandie : communes ne savent pas toujours vers qui se tourner -> développement d'une plaquette de présentation du Pôle Milieux humides à destination des élus



Merci pour votre attention

Contacts :

En Bourgogne :

Cécile DIAZ – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

03 80 79 25 99 - 06 23 80 61 39

cecile.diaz@cen-bourgogne.fr

En Franche-Comté :

Adeline LEPOULTIER – Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

03 81 53 04 20

adeline.lepoultier@cen-franchecomte.org